

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 30.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, à la ligne, 10 centins.

Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 22 JUILLET 1880

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

## LA POLITIQUE

Sir John, sir Charles Tupper et l'hon. J. C. Pope s'en vont en Angleterre pour régler, dit-on, l'entreprise de la construction du chemin du Pacifique par des capitalistes anglais. Ceux-ci qui hésitaient encore l'an dernier, n'hésiteraient plus, d'après la rumeur, à présent qu'ils ont vu avec quelle résolution l'immense majorité de la Chambre des Communes a ratifiée la politique du gouvernement à la dernière session. On comprend maintenant la tactique de sir John, insistant pour que les Chambres sanctionnassent hardiment tout son programme. Cet endossement courageux, qui engageait le pays et ses destinées, ne pouvait manquer de produire l'effet par delà les mers.

Ce fut toujours la politique du parti conservateur de confier l'entreprise du Pacifique à des compagnies, au lieu d'en charger l'État. Sir Hugh Allan, à l'origine, s'en était chargé pour un prix très modique. La chute du ministère Macdonald-Cartier fit échouer le plan en 1873, lorsque le gouvernement venait de s'engager envers la Colombie à construire le chemin. M. Mackenzie, lié par cet engagement, et ne voulant pas ou ne trouvant pas d'entrepreneurs privés, assura au compte du gouvernement toute l'entreprise. On sait ce qui arriva. Deux ans après, les trente millions demandés par sir Hugh Allan étaient déjà dépensés, la voie était à peine commencée. Les particuliers se tirent toujours mieux que les gouvernements de ces sortes d'affaires.

Les chefs conservateurs, revenus au pouvoir à la fin de 1878, durent prendre les choses dans l'état où ils les trouvèrent. Ils s'engagèrent dans l'entreprise résolument, affirmant leur confiance dans le succès. Mais, tout le temps, ils s'occupaient de revenir à l'idée première et de délivrer l'État de ce fardeau. Ils seraient maintenant à la veille de réussir. Ils auront tiré le pays d'une situation difficile, et leurs démarches vont être suivies avec un vif intérêt.

Il y a un point qui intéresse tout particulièrement la province de Québec dans le plan qu'on prête aux capitalistes anglais. Ils se proposeraient d'acquiescer plus tard le chemin du Canada-Central et le chemin de fer du Nord, sans lesquels leur ligne, au lieu d'aller d'un océan à l'autre, s'arrêterait à Nipissing, à cinq cents lieues de l'Atlantique. C'est ce que l'on verra bien.

Les journaux ont publié le détail des négociations de l'emprunt-Wurtele en même temps que le gouvernement en proposait la ratification à la Chambre. M. Chapleau s'est sagement rangé à l'idée des capitalistes français, relativement au mode d'amortissement. Cet amortissement sera payé par versements annuels aux créanciers avec l'intérêt, au lieu de constituer un fonds permanent sous la garde de l'État comme par le passé, et toute la dette sera éteinte en trente-neuf ans. Ce système, nouveau pour nous, est plus en faveur auprès des prêteurs européens, et son adoption par notre gouvernement augmentera leur confiance et leur sécurité. M. Joubens a insisté sur ce point dans sa lettre conclusive à M. Wurtele, qui n'est pas seulement une lettre d'affaires, mais une

lettre d'ami et de compatriote. Le banquier parisien fait un peu de l'emprunt une question de sentiment. Il désire vivement voir renouer des relations d'affaires entre la France et son ancienne colonie et affirme que son sentiment sera partagé par toute la *démocratie de capitalistes* qui constitue le peuple français. Il ne faut pas s'étonner de cette sympathie si spontanée et généreuse. Les capitaux français ne ressemblent pas aux capitaux ordinaires. Ils sont susceptibles de subir l'influence des sentiments: ils font mentir le proverbe que les capitaux, comme les corporations, n'ont pas d'âme. Les Français, comme individus et comme peuple, sont toujours prêts à répandre leur sang ou leur argent pour ce qu'ils considèrent comme une bonne cause; ce qui n'est nullement incompatible avec les qualités d'hommes d'affaires qu'ils possèdent au plus haut degré. Cette fois, leur cœur et leur intérêt sont d'accord, puisqu'en nous prêtant ils font un bon placement tout en rendant service à des compatriotes.

On s'accorde à reconnaître que cet excellent résultat est dû, pour une bonne part, aux bons offices de M. le consul Lefebvre. C'est à lui que nous devons, en partie, cette reprise de rapports avec la France, qui peut être pour notre pays le commencement d'une ère nouvelle. C'est un peu grâce à lui que nous allons recevoir le concours de l'industrie française, si forte et si puissante, pour féconder nos ressources et accroître notre richesse. Pour cela, M. Lefebvre a droit à notre reconnaissance. L'émigration qu'il désire nous amener est saine, nous n'avons pas à la redouter, comme celle que la France de 1871 nous envoyait au commencement de cette décennie; c'est l'émigration des capitaux et des industriels, qui nous vaudra ce que l'annexion aux États-Unis nous aurait peut-être procuré, l'exploitation de nos ressources, mais par des capitaux et des bras nationaux et non par des étrangers dominateurs.

Nous avons eu à ferrailier dans ces colonnes mêmes avec M. Lefebvre, à propos de questions d'intérêt moindre, et nous avons pu avoir à nous plaindre personnellement. Aussi n'en sommes-nous que plus à l'aise pour lui rendre ce témoignage en cette circonstance et lui transmettre l'expression de la reconnaissance publique pour autant que nous pouvons en être l'écho.

Quelques journaux anglais ont trouvé insuffisante la somme de \$10,000 allouée cette année par le gouvernement local pour les fins de l'immigration.

C'est cette même allocation que l'opposition a déclarée trop forte et sur laquelle elle a proposé deux votes de non-confiance.

Nos confrères anglais n'ont pas fait de reproche au cabinet à ce sujet. Ils se sont bornés à regretter que les finances de la province ne permettent pas de faire plus. Ils comprennent la position, et ne doutent que, sans les embarras où il se trouve, le gouvernement eût consacré plus d'argent à cette fin; il est si gêné qu'il lui faut réduire sur des services plus importants encore.

Quelques députés voulaient qu'on supprimât entièrement le crédit de l'immigration. Le gouvernement n'a pas voulu se rendre à leur avis, et il a maintenu l'item

en déclarant qu'il regrettrait même de le présenter aussi réduit.

Ce n'est pas que la majorité française de la province soit le moins du monde intéressée dans l'affaire, et nos concitoyens anglais ne doivent pas perdre ce fait de vue. Nous ne souhaitons d'immigration que sous forme de repatriement de nos compatriotes émigrés aux États-Unis. De la France, qui est le seul pays où notre élément pourrait se recruter, nous n'avons pu obtenir une émigration satisfaisante lorsque nous avons tenté la chose après la guerre franco-prussienne, et nous avons maintenant renoncé à l'idée. Nous sommes aussi désintéressés comme race de toute politique d'immigration à Québec qu'à Ottawa, où nous contribuons cependant, sans songer à nous plaindre, pour notre part aux frais de cette politique. Les émigrants que les fonds votés par la législature pourraient attirer ne sauraient, comme ceux que le gouvernement fédéral amène, venir que des îles britanniques, et renforcer l'élément anglais qu'on reproche à l'hon. M. Mercier d'avoir traité d'étranger lors du vote sur les \$70,000. Nos concitoyens anglais doivent donc rendre cette justice au gouvernement, de reconnaître que s'il a tenu bon en cette circonstance contre les assauts qui lui ont été livrés, c'est pour eux et uniquement pour eux.

A. GÉLINAS.

## L'UNION COMMERCIALE AVEC LES ÉTATS-UNIS

M. Dubuque, l'auteur de la correspondance qui suit, est un jeune avocat de Fall River. C'est le seul avocat Canadien-français établi dans la Nouvelle-Angleterre.

Personne ne désire plus que les Canadiens des États-Unis la réalisation de ce beau projet. Je dis beau, mais je devrais ajouter utile et plein de promesses. Au point de vue économique, il est difficile de voir la nécessité d'une barrière qui entrave le commerce entre les États-Unis et le Canada.

Beaucoup de produits canadiens moisissent dans les greniers ou se vendent à des prix modiques, quand une politique sage et éclairée pourrait rapporter de beaux profits aux producteurs canadiens.

Nous avons, par exemple, aux États-Unis, un grand nombre de négociants canadiens qui s'occupent du commerce de grains et bestiaux, qui attendent avec anxiété le jour où il leur sera permis de rentrer en relations avec leurs frères du pays. Il a déjà été question même de présenter une requête aux autorités canadiennes afin d'effectuer un traité qui permettrait aux deux pays voisins d'ouvrir leurs marchés réciproquement, et de faire disparaître la ligne internationale pour le commerce.

Une entente de ce genre serait une indemnité en faveur du Canada contre l'immigration que les États-Unis ont attirée. Ce serait une revanche pacifique, profitable et légitime.

La juxtaposition des deux pays demande un état de choses différent de celui qui existe.

L'industrie canadienne ne saurait trouver de meilleur auxiliaire. Le contact des deux peuples, l'activité du yankee, le labeur de l'artisan canadien, produiraient des résultats avantageux.